

VENTE SOUS PRESCRIPTION MÉDICALE

Une contribution de la Psychanalyse au Droit

Wagner Waltenberg

RÉSUMÉ

Il est proposé un questionnement sur l'influence de l'État brésilien par rapport à l'engendrement du comportement criminel utilisant comme modèle l'inscription-titre de cet article. Partant d'une multiplicité de causes paramétrées par les Séries Complémentaires, les rapports sont effectués entre Principe de Plaisir et de Réalité, Processus Primaire et Secondaire, Fonction Paternelle, et à son défaut, une approximation du vocable grec "anomie". Il est approché les enchevêtrements anomie/ perversion structurelle et comportementale et ses conséquences dans l'engendrement de la criminalité.

MOTS CLEFS : Principe de Plaisir, Principe de Réalité, Fonction Paternelle, Perversion et Anomie.

Pour examiner la Réalité criminelle au Brésil actuel nous adoptons la conceptualisation de criminologie proposée par Elisabeth Roudinesco et Michel Plon (1998, p. 137) dans leur Dictionnaire de la Psychanalyse : *"un terme qui prend par objet les causes du crime, le comportement mental du criminel, sa personnalité et les pathologies liées à lui"*. Il sera encore adopté comme paramètres les formulations psychanalytiques des Séries Complémentaires et les concepts approchés dans Deux Principes du Fonctionnement Mental de Sigmund Freud, la Fonction Paternelle telle que décrite par Joel Dor (1991) et le concept étudié, tant par la neurologie que par la sociologie, d'Anomie. Il sera utilisé – par l'effet de cet étude – le concept de délit dans son sens large, sans aucune tendance à la spécificité, et la compréhension que le Droit est l'établissement des limites aux actes et aux faits punissables, par ce qui est convenu nommer de légalité juridique. Une autre condition qui s'est imposé à l'instruction constitutionnelle d'impossibilité d'argumentation de méconnaissance de la loi, ce qui la fait devenir la condition exclusive d'une liaison et cohérence interne, logique, fondée sur la raison, ce qui fait, d'ailleurs, référence à toute et n'importe

*Psychanalyste; professeur de Psychologie Appliquée au Droit et à la Criminologie à l'UNIRON – Rondônia (Amazonie légale)

Membre-Fondateur de l'Association Freudienne de Psychanalyse du Rio de Janeiro et de la Société d'Études Psychanalytiques de Juiz de Fora – Minas Gerais.

Traduit par Mirian Giannella (giannell@uol.com.br)

quelle loi comme Principe d'universalité : personne en saine conscience oserai défier les lois de la nature, par pleine connaissance des effets et conséquences, quoique ne sache pas le formuler théoriquement.

José Bleger (1963), dans sa *Psicologia de la Conduta*, traite avec assez de clareté les questions se rapportant aux Séries Complémentaires : *“Comme il est facilement déduit, un symptôme ou un ensemble de symptômes est le produit final d'une complexe série de facteurs et situations qui apparaissent aujourd'hui, mais que dans la Réalité, sont originés dans un autre temps et lieu”*. L'auteur réunit comme déterminants dans la question symptomatique, des facteurs congénitaux et héréditaires, accrus par des expériences infantiles, reveillés par des facteurs déclenchants. La première des séries, celle qui se réfère à l'hérédité et congénitalité, ne sera pas considérée, pas seulement par carence de spécialisation, mais aussi par carence de nécessité, puisque la science paraît avoir enterré définitivement toute et n'importe quelle possibilité de transmission génétique dans ce qui se réfère aux comportements criminels.

Dans ses Deux Principes du Fonctionnement Mental, Freud (1911) introduit un des concepts fondamentaux de la psychanalyse, qui deviendra un nord du comportement humain. L'organisation de l'appareil mental se fait à partir de la mise en place du Principe de Réalité :

La décharge motrice a été maintenant employée à l'altération appropriée de la Réalité; elle a été transformée en action. La cohibition de la décharge motrice (de l'action), qui alors est devenue nécessaire, a été produit par le processus du penser, qui se développe à partir de la présentation d'idées. Le penser a été doté de caractéristiques qui ouvrent la possibilité à l'appareil mental de supporter une tension augmentée de stimulus, pendant que le processus de décharge est retardé.

À examiner l'exaspération quantitative des délits commis tous les jours, il est possible de corréliser l'actuation du Principe de Plaisir à presque tous, sous deux optiques : de la propre création du symptôme à travers le processus primaire et de l'impossibilité de retardement de la satisfaction. Comment comprendre la nature symptomatique des délits en général sans les associer au processus primaire quoique sous l'optique du acting out ? Tenter de les lier au processus secondaire (principe de Réalité) serait le même que retirer sa condition délitueuse faisant ainsi que le propre système légal, en tant que lié au Processus Primaire, soit symptomatique. Nous pouvons arriver à cet aspect à un autre moment.

À l'approche des actions délitueuses comme liées au Processus Primaire et au Principe de Plaisir, il est nécessaire de considérer les crimes commis en légitime défense. Ceux-ci ne sont que des produits du Principe de Réalité. Plus que ça. Ils sont produits par un bien élaboré Processus Secondaire. Il n'est pas moins important de faire présent que, les actions de compétence de l'État seraient criminelles si commises par le citoyen commun : l'enfermement humain conduit par le Judiciaire et l'Exécutif est la modalité consentie de contrôle social, tandis que le même procédé si effectivé par le citoyen commun, constitue dans l'institution en enfermement privé. La différence marquante entre les deux procédés est en rapport avec le type de processus mental utilisé : primaire pour l'enfermement privé et secondaire pour la légitime défense et pour l'enfermement accompli par l'État.

Devant les nuances de ce qui s'est convenu symptôme en psychanalyse nous pouvons penser en condensation et déplacement, métaphore et métonymie, dans les processus primaires; et dans la structuration psychologique de l'humain, dans ses modes de structuration. À ce point, il faut revenir au moment mythique, a-historique du dire de Joel Dor (1991, p 23), dans *A Função Paterna* :

L'idée d'une fiction nécessaire introduite par J.-J. Rousseau mérite que nous leur donnions une attention extrême. Elle suppose, en effet, que déjà depuis le siècle XVIII, l'État de nature ne pourrait plus être pensée que par l'espèce d'un concept opératoire... Si le passage de l'état de nature à l'État de culture ne peut, donc, constituer l'objet d'une formulation objective, comment la conceptualiser ? Rousseau suggère la concevoir « par l'imagination ».

À partir de Jean-Jacques Rousseau, nous concevons l'idée d'une fiction nécessaire pour que l'homme puisse s'humaniser, se civiliser (Code Civil?). Et il reste une question : Dans quel moment de l'évolution l'homme est devenu humain ? Une infinité de théories tente de rendre compte du curieux lien perdu dans l'échelle évolutive de Charles Darwin, mais l'important à considérer ici ce ne sont pas les aspects physiques et biologiques constituant cette transition, mais les éléments psychologiques qui la composent. Rousseau, selon J. Dor (1991, p.23), répond de la seule manière possible : « *Ce n'est pas possible de répondre à cette question de manière objective* », et il introduit la notion de la « fiction nécessaire ». Nécessaire et unique possible, dans la mesure que, s'il manque des éléments pour déterminer l'évolution humaine par rapport à quelque chose de

si palpable quant son anatomie, qu'est-ce qu'il sera des invisibles processus psychologiques ?

Dans Totem et Tabu, Freud (1913) entre dans l'histoire avec un récit : le Mythe de la Horde Primitive. Lien perdu émotionnel ? Les fils unis (cannibales) tuent et dévorent le père, et la culpabilité par le parricide engendre deux instituts fondamentaux : l'exogamie et le totemisme. En résumé, l'interdit de l'inceste et l'idéalisation du père. Conséquence : la première norme, la première règle, la première loi que l'homme a des nouvelles, n'ayant même pas la nouvelle.

Du lien perdu à l'homme moderne, le moi divisé, l'anachronisme psychologique, l'anachronisme dans les rapports; ce sont le résultat. Du mythe de la horde primitive aux jours actuels, peu de choses ont changé : un ego plus fort avec la propriété d'acquérir déterminées formes sensibles par l'effet d'une action extérieur. Seulement pour quelques'uns, pour les autres, si rudimentaire quant l'homme des cavernes.

La naissance humaine produit une connue et reconnue détresse qui requiert des soins maternels impérieux et continus. Un rapport fusionnel qui, petit à petit, se transforme en triangulaire à partir de l'interdit paternel, de l'introduction du « père ». L'ontogenèse répète la phylogenèse, disait Freud (1901), où est lu que le développement de l'être humain répète le développement de l'espèce. De nouveau, la problématique nature-culture se fait présente, maintenant actualisée. Joel Dor (1991, p.29) remarque que :

En devenant co-extensive à l'ordre édiapienne, la problématique nature-culture déplace son espace d'opposition insoluble à l'espace d'un conflit passible d'une sortie. En fait, l'ordre édiapienne se définit comme le lieu d'un tel conflit, susceptible de finir par permettre au sujet d'accéder au registre symbolique, soit, la culture.

Cette compréhension de l'auteur nous conduit à un important questionnement : accéder signifie un mouvement d'accroissement, d'addition, d'adjonction. À l'état antérieur serait adjoint quelque chose en plus : la culture. Tandis que l'ascension tendrait plus à une espèce d'*upgrade* psychique général. Néanmoins, nous pouvons penser à la conservation du texte original, puisque la condition originaire et définitive de l'id est en rapport avec sa atemporalité et une ascension signifierait au moins une altération de ce contexte, mais sans aucun doute, un progrès et éternel *upgrade* se produisent par rapport à l'ego. Est-ce que

le comportement criminel touche à une faille dans ce accéder ? Dans des termes curriculaires, sûrement pas.

Revenons sur le questionnement original : où est la criminalité ? Nous comprenons que celle-ci s'achoppe inexorablement à la délimitation d'espaces, de limites, dans le sens de propriété et principalement, de violence, qu'en sens restrictif, signifie acte violent, acte de violenter (et ici nous utilisons le paramètre que l'acte de se violenter n'est pas une activité criminelle, mais si, de violenter l'autre), une contrainte physique ou morale, l'utilisation de la force, la coaction, en somme, la criminalité comme une non reconnaissance des délimitations. Entre la Fonction paternelle et la structuration perverse nous pouvons voir, assez claire, une attribution phallique mutuelle, basique de toute identification perverse. Joel Dor (1991, p.61), affirme : « *Ainsi capturée à la frontière de la dialectique de l'être et de l'avoir, l'enfant va se fermer donc dans la représentation d'un manque non symbolisable qui traduit le démenti permanent qu'il ira, à partir de là, maintenir quant à la castration de la mère* ». Et poursuit encore :

... l'attribution phallique du père que lui confère l'autorité de père symbolique (représentant de la loi) ne sera jamais reconnue ici, sauf pour mieux être inlassablement contestée. Donc, l'exercice incapable d'être surmonté de deux stéréotypes structuraux qui actuent régulièrement dans les perversions : le déficit et la transgression.

Comment comprendre le délit et le crime en général sans prendre en considération la transgression ? En contrepartie, comment comprendre une transgression sans une délimitation espace-temporelle qui prenne en considération le mot, ses inscriptions et ses procédés qui ont par caractéristique princeps des codes et des signes ? Est-il possible de penser que les structures perverses ou même dans le comportement pervers qui existe des failles dans les processus de symbolisation ? Ou que dans les processus de reconnaissance des signes, ceux-ci ne sont pris en considération que de forme partielle ? Il existe, mais il n'existe pas, il y a un refus de sa reconnaissance pleine ? S'il y a de la véracité dans des telles affirmations, nous pouvons arriver à deux conclusions : la première, c'est que la lettre ou la loi (LEX) sera reconnue mais non estimée, et la deuxième, elle renvoie à la définition d'Anomie qui coïncidentement produit des effets identiques dans trois champs conceptuels totalement divers : étimologiquement, comme absence de lois, de normes ou de règles d'organisation. Dans la sociologie, comme une situation où il y a divergence ou

conflit entre normes sociales, devenant difficile pour l'individu de les respecter également, et en dernier, en neurologie, comme un syndrome dont la principale caractéristique est la perte de la capacité de nommer les objets. (Holanda, 2002)

« Vente sous prescription médicale » inscription qui porte tout médicament qui est en fait vendu librement dans tous les établissements commerciaux du genre sans la d'ue prescription médicale : anomie en bon français ? Il s'agit seulement d'une question sociologique marquée par l'absence de l'État ? Syndrome neurologique qu'affecte quantitativement une société ? Ou failles dans les processus de symbolisation ? Une espèce de « manque non symbolisable » dans le dire de Joel Dor (1991, p.61), un certain démenti; il existe, mais il n'existe pas. Marques d'une culture permissive ou perverse ? Quelles inscriptions de l'État doivent être respectées ? Nos législateurs savent que les énormes failles au respect de la loi se diffuse, comme modèle, par contagion sociale et agit comme facteur déclanchant de la criminalité ? Ce ne serait plus conforme à la Réalité – Il est recommandée une Prescription Médicale ? En étant ainsi, la loi perdrait sa « circonstancielle élasticité » et se conformerait à sa Fonction de régulation sociale. Nombreux sont ceux qui considèrent nos pays inscrits dans les limites de l'anomie. Et ici nous remarquons un compromis partiel. Nous ne devons pas penser en totalité – en un Brésil anomique.

Les aspects ici soutenus surmontent la naïve conception économique et sociale de la genèse de la criminalité. D'ailleurs, il suffit quelques interrogations pour déconstruire tout un arsenal articulé pendant des siècles qui conçoit la criminalité comme inexorablement associée à la misère et au manque de culture curriculaire. Les délits pratiqués par des individus appartenants aux sphères culturelles et intellectuelles plus favorisées invalident tout et n'importe quel processus de compréhension criminel ancré sur la vision traditionnelle, et les fait si distants de notre réalité actuelle quant les thèses de Cesare Lombroso (1876), qui construit une conception du criminel-né. Selon ses théories, le crime serait résultat d'une prédisposition instinctuelle, conforme Roudinesco (1998 p.137).

La genèse du crime, dans son sens large, ne peut être localisable que dans des aspects essentiellement psychologiques et affectives. Une des conséquences de la Fonction paternelle réside dans la possibilité de signifier, de production symbolique, de nommation. L'anomie est une condition inverse dans tous les sens : etimologiques, sociologiques et neurologiques. L'« anomie infantile », conséquence de failles aux processus de symbolisation, peut être précurseur des comportements sociaux anomiques caractéristiques de notre

« culture psychopatisante » de difficile réversion ? Ou encore, l'anomie sociale actuelle a été assez influente pour la création de toute une armée émergente d'anomiques ? Il paraît que les deux considérations sont également possibles. Et de nouveau, l'épicentre des constructions personnelles et sociales s'ancre sur les « figures de la Fonction paternelle », car, quand il n'y a pas une appropriée interaction des fonctions et un système normatif capable de régler cette interaction, le destin inéquivoque est la tendance à l'anomie. Joel Dor éclaircit (1991 p. 57) :

L'institution de la Fonction paternelle est directement tributaire de la circulation du phallus dans la dialectique édiptienne. Toutefois cette circulation suppose, par son tour, que différents protagonistes soient emmenés à occuper des places spécifiques dans cet espace de configuration édiptienne.

Des places spécifiques et pas n'importe quelle place. Ce qui est important c'est l'exercice de la Fonction et non pas qui la protagonise. Et quand dans l'exercice de la Fonction, leurs protagonistes montrent de la fragilité, de l'incapacité fonctionnelle, ou pire, de l'identification avec la loi et non sa représentation ? Quelles sont les conséquences possibles en ce qui concerne la Fonction paternelle ? Et sur le plan socio-institutionnel ? Quel est le dénouement possible, les conséquences sociales ? Nous pouvons prévoir : « surrealisme », délinquance et criminalité dans la meilleur des hypothèses; dans la pire, des régimes totalitaires.

Rien de plus pictural et conclusif dans l'engendrement de la criminalité que le questionnement de la propre structure de représentation du scénario politique brésilien et de la contradiction formelle et informelle véhiculées par la presse tous les jours par rapport aux institutions de contrôle social. La représentation populaire est produite par image ou par reproduction ? Devient-elle présente à travers le procureur ou le mandataire, ou simplement elle figure et ressemble l'être ?

L'expression maximale de la genèse psychologique de la criminalité peut être visualisée dans des lieux où les facteurs déclanchants ne sont pas présents, comme par exemple, dans les pays où la citoyenneté – caractérisée comme considération et respect par l'humain – développement économique et social ont atteint un degré optimal. Dans ces lieux, les systèmes normatifs positivés rendent compte effectivement du maintien des rapports sociaux. Sous ces circonstances,

l'anomie et l'hétéronomie ne sont que des concepts qui ont cédé la place à une véritable autonomie, une évolution marquée par la Fonction paternelle, tant dans le sens du individuel quant du social, mais principalement, par le degré de conscience et d'action, facilement visualisés dans l'expression du psychanalyste Miguel Calmon, « *Il n'y a pas de loi qui se soutienne sans quelqu'un qui puisse la garantir* ».

E -mail: waltenberg@globo.com

BIBLIOGRAPHIE

Bleger, J. (1963). *Psicologia de la Conduta*. Buenos Aires: Eudeba.

Calmon, M. (2003). *Palestra ministrada em Porto Velho, RO*.

Dor, J. (1991). *A função paterna*. Rio de Janeiro: Jorge Zahar.

Freud, S. (1911). *Formulações sobre os dois princípios de funcionamento mental*. Edição Standard Brasileira, vol VII. Rio de Janeiro: Imago. Ed. eletrônica

Freud, S. (1914). *Totem e tabu*. Edição Standard Brasileira, vol VII. Rio de Janeiro: Imago. (ed. eletrônica)

Freud, S. (1914). *Prefácio da terceira edição dos três ensaios sobre a teoria da sexualidade*. Edição Standard Brasileira, vol VII. Rio de Janeiro: Imago.

Holanda, A. B. (2002). *Dicionário de Língua Portuguesa, Versão CD-ROM 3.0*, Nova Fronteira.

Roudinesco, E. & Plon, M. *Dicionário de psicanálise*. (1998). Rio de Janeiro: Jorge Zahar.